

Chiens et grans amis, Nostre Seigneur vous ait en sa garde.

Escript à Poictiers, le ij^e jour d'aoüst (1425).

Signé: LE VICAIRE DE L'ARCEVESQUE DE REIMS, CHANCELLIER (1),

DU CONNÉTABLE.

A nos treschiens et bons amis les Gens d'église, Sénéchal, bourgois et habitans de Lyon.

Très chiens et bons amis, nous croyons vous estre assez notoire le mauvais gouvernement qui, par cy-devant, a esté entour Monseigneur le Roy , par faulte de bonne conduite , dont plusieurs qui pieça en ont esté desboutez en esperance que par leur absence bon ordre se peust mettre , ont esté cause et moyen. Et pource que encores y avoit de la semence des autres, cognoissons clerement les grands maulx, dommaiges et inconveniens avenus et qui estoient encores vraisemblables d'avenir par la conduite et intercession du seigneur de Giac , adez continuant les termes paravant acoustumez, et perseverant en sa mauvaitié et voulenté dampnable au dommaige évident de mondit seigneur le Roy et de ses bons et loyaulx subgez et à la totalle perdition de sa seigneurie. Par le bon conseil et aide de nos treschiens et amez cousins les sires d'Alebret et de la Trimoille et pluseurs autres nobles à ce presens, Nous, comme connestable et par ce chief et portant l'espée de la conservacion de la seigneurie et justice de Mondit Seigneur , pour noz serment et loyaulté acquiter envers lui, avons pris de fait, privé et débouté à tousjours le dit Giac de sa compaignie, ayans seulement regard aux tresgrans desloyaultez , mau-

(1) Reynauld de Chartres fut remplacé , le 6 août , par Martin Gouge, évêque de Clermont. Il fut nommé de nouveau en 1428.